ETAT DE LA LOUISIANE.—Ville de la Nlle Orléans.—Par devant moi, William Penny Layton, notaire public dans et pour la ville de la Nlle Orléans, dûment commissionné et assermenté, est comparu en la Chambre de l'Etat de la Louisiane, séante à la Nlle Orléans, le troisième jour de mars, mil huit cent trente-quatre, après dûment avoir prêté serment de dire la vérité, de rapporter fidèlement et impartialement les résolutions et actes de la législature, soussignés, comparu et s'étant présenté Jean Baptiste Gravier, lequel a déclaré et déclare qu'il est étudiant en droit, demeurant en la Nlle Orléans, que le nommé Le Vicomte Etienne Boré, ci-devant gouverneur de la Louisiane, sous le nom et titre de Marquis de Pilleret, est décédé dans ou environs le mois d'août de l'année mil huit cent trente-quatre (1834).

Que ledit Marquis de Pilleret a laissé pour ses héritiers légitimes, ses enfants légitimes, savoir: Le Vicomte Etienne Boré, Mme Marie Françoise Boré, épouse de Jean Baptiste Gravier, Mme Marie Louise Boré, épouse de Jean Baptiste Lafon, Mme Marie Eléonore